

2000 020ans

www.gpm-immobilier.com

Vous êtes notre bien le plus précieux!

32 Avenue des FOURNEAUX 17690 ANGOULINS-SUR-MER TÉL 05 46 370 300 contact@gpm-immobilier.com

ATTESTATION DE SURFACE DE CONSTRUCTION ET D'EMPRISE AU SOL MAXIMALES AUTORISEES - PCMI 9

Je soussigné, MARTEL Stéphane, représentant de la société SAS GPM IMMOBILIER sis 32 avenue des fourneaux 17690 ANGOULINS SUR MER en qualité de gérant, atteste par la présente, que le lot de terrain à bâtir dont la désignation suit :

Commune de : Saint-Jean-de-Liversay département de la Charente Maritime (17)

Lotissement : Plein Horizon Tranche 2

Arrêté du maire: Permis d'aménager n° PA01734922C0002M01

LOT N°: 72

SUPERFICIE: 339 m²

CADASTRE - Section YD 294

Bénéficie d'une surface de plancher de construction maximale autorisée de 200 m²

L'acte de vente sera reçu en l'étude de Maître GEORGES HEDELIN

Notaire à Ferrières (17)

Fait à Angoulins

Le 30 Juillet 2025

NOTA: La présente attestation doit être jointe à la demande de Permis de Construire.

Pour servir et faire valoir à qui de droit.

Stéphane MARTEL, Gérant

SAS GPM IMMOBILIER
32 - Avenue des Fourneaux
17690 ANGOULINS-SUR-MER
Tél. 85 46 370 300

81RET 440 902 278 00017

















www.gpm-immobilier.com

Vous êtes notre bien le plus précieux!

32 Avenue des FOURNEAUX 17690 ANGOULINS-SUR-MER TÉL. 05 46 370 300 contact@gpm-immobilier.com

CERTIFICAT D'EQUIPEMENT DU LOTPOUR L'OBTENTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE -**PCMI 10**

Objet : Certificat d'équipement du lot 72

Pièce nécessaire au dépôt du permis de construire sur le lot 72

Lotissement: Plein Horizon Tranche 2

Commune: Saint-Jean-de-Liversay

Permis d'aménager n° PA01734922C0002M01 délivré le 02 juin 2023

Lot n° 72

Je soussigné, MARTEL Stéphane, représentant de la société SAS GPM IMMOBILIER sis 32 avenue des fourneaux 17690 ANGOULINS SUR MER en qualité de gérant, atteste par la présente, que les équipements de desserte, réseaux assainissements, eau, électricité et téléphonie (génie civil et déroulage intérieur uniquement), ont été réalisés ainsi que la plateforme de l'ensemble des voies du lotissement susnommé desservant le lot n°72

Le lot du lotissement n°72 est ainsi desservi en application des dispositions de l'article R 442-18 b) du Code de l'urbanisme.

NOTA : La présente attestation doit être jointe à la demande de Permis de Construire déposé sur le lot n°72

Pour servir et faire valoir à qui de droit.

Fait à Angoulins

Le 30 Juillet 2025

Stéphane MARTEL, Gérant

SAS GPM IMMOBILIER 32 - Avenue des Fourneaux 17690 ANGIOULINS-SUR-MER

Tel.: 05 46 370 300 SIRET 440 902 278 00017













